



La séparation des pouvoirs fondement de la démocratie

publié le 12/12/2019

L'UE dernier rempart contre la réforme de la justice en Pologne

Descriptif :

En partant de cette situation, on peut aborder de manière transversale l'UE et ses institutions, les notions de démocratie, de séparation des pouvoirs et de constitution.

Sommaire :

- Le contexte :
- L'exploitation pédagogique

● Le contexte :

Le gouvernement polonais a mis en oeuvre une réforme du pouvoir judiciaire qui porte atteinte au principe de la séparation des pouvoirs. La **démocratie** et donc l'Etat de droit se trouvent remis en cause. La Pologne, Etat membre de l'UE, doit respecter les traités et donc respecter les principes de la démocratie. La **Commission européenne** ainsi que le **Parlement européen** ont lancé des actions contre la Pologne pour qu'elle renonce à ses réformes. Des procédures sont engagées devant la **CJUE**.

● L'exploitation pédagogique

Les articles du [Monde](#) et de [La Croix](#) par exemple, peuvent être un point de départ pour faire une première recherche sur les éléments constitutifs d'une **démocratie** et montrer que les réformes polonaises la mettent en péril. On peut par exemple donner le site [ADO JUSTICE](#) à consulter sur la séparation des pouvoirs.

Dans un second temps, cette situation permet aborder les institutions européennes et l'obligation des pays membres de se soumettre au contenu des traités ratifiés.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.